

Auto-école Meziane
25 Bis rue du Malvoisie
11100 NARBONNE

PARCOURS DE FORMATION PERMIS AM

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité et de la motivation.

La formation comporte 5 séquences théoriques et pratiques au cours desquelles l'élève sera amené à travailler sur des connaissances et des compétences avec l'aide de votre enseignant de la conduite et de la sécurité routière.

À chacune des étapes de ce cycle de formation, l'objectif est de permettre aux élèves d'acquérir les compétences, connaissances théoriques et pratiques nécessaires.

Le formateur adoptera son contenu en fonction de l'option choisie par l'élève : quadricycle à moteur ou cyclomoteur.

En signant le contrat pour cette formation à la conduite et à la sécurité routière, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation :

Parcours théorique

La formation théorique sera suivie en fonction des disponibilités de l'élève dans les locaux de l'école de conduite avec un support média (DVD, Box).

Celle-ci a une durée de **2 heures** et portera sur :

SÉQUENCE 1 : échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite : durée minimale 30 minutes

Expression et échanges sur le respect des règles :

- Signalisation
- Règles de circulation

Expression et échanges sur des grands thèmes de sécurité routière :

- Vitesse
- Consommation d'alcool ou d'autres produits
- Utilisation de distracteurs

Échanges sur l'influence du comportement des autres usagers de la route sur son comportement de conducteur.

SÉQUENCE 2 : Code de la route (durée 30min)

- La signalisation verticale et horizontale : connaître la signalisation et comprendre son rôle.
- Les règles de circulation : connaître les principales règles et comprendre leur rôle.

- Positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changements de direction
- Franchissement d'intersections et régime de priorités

SÉQUENCE 3 : sensibilisation aux risques (durée 1 heure)

Cette séquence a lieu en présence de l'un au mois des parents de l'élève mineur ou de son représentant légal.

- Les risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et des quadricycles légers à moteurs et les cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules.
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- Les risques dus au bricolage : rappel de la réglementation et conséquences sur la sécurité et l'environnement (pollution atmosphérique et pollution sonore).
- Les produits psychoactifs et la conduite : statistiques, consommation, effets.
- La vitesse et ses conséquences sur la conduite : équilibre, adhésion, force centrifuge, freinage.
- La prise en compte des autres usagers vulnérables : piétons, cyclistes, motocyclistes.
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur.

Parcours pratique

SÉQUENCE 4 : formation à la conduite du véhicule Hors Circulation : durée 2 heures.

Les équipements obligatoires pour la conduite d'un cyclomoteur : leurs rôles.

La connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).

Les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité.

La maîtrise technique du véhicule hors circulation :

- Position de conduite (Bras, dos, jambes, pieds et mains), Réglages du ou des rétroviseurs
- Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs,
- Démarrage et arrêt du véhicule,
- Pour les cyclomoteurs : maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (Exercices sans et avec passager)
- Ralentissement, freinage et immobilisation du véhicule. Pour les cyclomoteurs, maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et de demi-tours (importance du regard). Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- Manoeuvres de freinage et d'évitement.

SÉQUENCE 5 : formation à la conduite sur les voies à la circulation publique

Durée : 4 heures

- Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation.
 - S'insérer en sécurité dans la circulation
 - Prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu
- Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
 - Freinage et pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité,
 - Arrêt et départ en circulation (feux, stop)
 - Ralentir pour quitter la circulation
- S'arrêter et stationner avec un cyclomoteur ou avec un quadricycle léger à moteur
 - Précautions à prendre avant de s'arrêter ou de stationner
 - Précautions à prendre pour s'insérer dans la circulation à la suite d'un arrêt ou d'un stationnement
 - Pour les quadricycles : stationner en bataille, en épi et en créneau
- Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
- Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité).
- Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérale et longitudinales en toutes circonstances .
- Négocier le virage.
- Adopter une trajectoire sécurisée.
- Choisir la position sur la chaussée :
 - En ligne droite, en virage, en situation de croisement ou de dépassement
 - En tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées)
 - En intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarits, angles morts)

- Franchir les différents types d'intersections :
 - Détecter et identifier le type d'intersection
 - Évaluer la visibilité
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les règles relatives aux ordres de passage
 - S'arrêter, le cas échéant, et repartir
 - Dégager une intersection.

- Changer de direction :
 - Observer et analyser l'environnement
 - Avertir son intention
 - Se placer : tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarits, angles morts)
 - Adapter sa vitesse
 - Respecter les vitesses
 - Respecter les règles de priorités
 - Dégager l'intersection

À l'issue de cette formation, le candidat recevra une attestation dont un exemplaire est fourni aux services de création des permis de conduire. Il pourra conduire avec cette attestation en attendant de recevoir son permis de conduire.